

Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques

Marseille, le 15 juin 2012

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE GESTION DE L'IREM D'AIX-MARSEILLE 15 juin 2012

Présents :

BIRBA Stéphanie	Secrétariat IREM d'Aix-Marseille
COPPIN Gérard	APMEP, Remplace Bernard EGGER
KUHN François	IEN-ETEG Maths-Sciences
MOUSSAVOU François	Représentant des enseignants du secondaire
NOE Laurent	IA-IPR Maths
PARIAUD Pierre	IEN-ETEG Maths-Sciences
VAUX Lionel	Directeur de l'IREM

Ordre du jour :

- Point sur les moyens de l'IREM ;
- Projets CAP-MATHS et SFERE PROVENCE ;
- Documentation et numérisation;
- Stages PAF.

1. Point sur les moyens de l'IREM

L'IREM fonctionne chaque année avec les mêmes moyens pour les animateurs du secondaire (heures issues de la dotation globale du Rectorat et heures DGESCO déglobalisées réparties par l'ADIREM). Cette année, particulièrement, plusieurs problèmes ont été rencontrés :

- HSE : Les heures déglobalisées sont attribuées par l'ADIREM au Rectorat mais restent non identifiables sur ASIE ;

- Projet « Malette en primaire » : Des HSE ont été dirigées vers l'IREM mais aucune ligne n'est prévue sur le budget pour le paiement ;
- Les enseignants d'IUFM peuvent être payés sur la ligne 540 du logiciel ASIE avec le décret de 1956 qui, désormais, n'existe plus.

Selon M. NOE, Il faut être particulièrement prudent quant aux HSE données à l'IREM. Il faudrait que toutes ces heures apparaissent dans une nouvelle convention (la convention cadre actuelle n'est pas datée et ne peut donc être soumise au Recteur).

La ligne 540 va disparaître, il va donc falloir payer M EYSSERIC et Mme BOSC d'une autre façon comme, par exemple, faire payer des heures de vacances par le SAF et non des HSE par la DOS.

Le problème apparaîtra aussi l'année prochaine si un groupe de travail comprenant de nombreux enseignants d'IUFM se crée. Cela semble compromis pour le Rectorat car il y aurait des difficultés pour les rémunérer en HSE.

Une liste de tous les animateurs participant aux groupes de travail doit être envoyée en début d'année aux inspecteurs pour validation. De même, les dépenses de déplacements COPIRELEM, des groupes de travail et des CII doivent faire l'objet d'une attention toute particulière afin de ne pas demander au Rectorat un budget trop important.

M. MOUSSAVOU soulève le problème du recrutement des enseignants animateurs au sein de l'IREM qui apparaît comme un club fermé. M. NOE ainsi que les autres inspecteurs incitent les enseignants à se rapprocher de l'IREM lors des inspections dans les établissements scolaires.

Toujours concernant les moyens attribués à l'IREM, M. VAUX souligne que l'IREM a toujours pu bénéficier d'heures de services des départements de maths et informatique de l'UFR Sciences (3 services en maths et 1 en informatique). Pour 2012/2013, les heures en mathématiques restent identiques contrairement au cas de l'informatique qui semble moins clair. Il est donc important de mettre en avant la formation ISN (qui cette année a été financée pour un tiers par le département mathématiques de l'UFR Sciences) : 11 journées de formation, environ 100 stagiaires, 4 sites, Marseille, Aix-en-Provence, Vitrolles et Manosque, 90 heures données par le département mathématiques et 180 par le Rectorat sur les services de l'IREM.

Autre difficulté abordée, le recrutement des tuteurs pour les stages hippocampe. L'IREM a les moyens financiers grâce aux subventions reçues mais pas le potentiel humain nécessaire pour une augmentation du nombre de stages.

2. Projet CAP MATHS et SFERE PROVENCE

1) CAP MATHS

Deux projets retenus dans lesquels l'IREM joue un rôle :

- L'expansion des stages Hippocampe-Maths dans toute la France en transmettant le savoir de l'IREM d'Aix-Marseille à tous les IREM de France ;
- Le projet autour du CEDEC pour l'E2C ;

2) SFERE PROVENCE (Structure Fédérative d'Etudes et de Recherches en Education de Provence)

Structure portée, principalement, par l'AMU, elle a pour vocation la recherche en éducation sur la région en général. L'IREM est un des partenaires fondateurs.

Cela va permettre de répondre à de grands appels nationaux et internationaux. Il est très intéressant que l'IREM y participe surtout pour développer ses partenariats. Autre collaboration à envisager : le CIPE (centre d'innovation pédagogique et d'évaluation) qu'AMU met en place.

3. Documentation et numérisation

Les publications de l'IREM d'Aix-Marseille sont actuellement en cours de numérisation. Il s'agira d'indexer et mettre à disposition en ligne ces publications avec un logiciel de gestion documentaire.

4. Stages PAF

François MOUSSAVOU aborde la question de l'accès des groupes IREM aux stages PAF. M. NOE signale que les groupes doivent impérativement passer par le prescripteur (soit M. NOE pour les stages MATHS, soit M. KUHN et PARIAUD pour les stages MATHS-SCIENCES) car ce sont les prescripteurs qui proposent les stages au PAF.

Il faudrait qu'à terme tous les groupes aient vocation à participer au PAF.

Le Directeur de l'IREM d'Aix-Marseille
Lionel VAUX